

Renvoi à la commission des subsistances de l'adresse de la société républicaine de Luhier (Doubs) qui annonce avoir célébré la reprise de Toulon et demande des subsistances, lors de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi à la commission des subsistances de l'adresse de la société républicaine de Luhier (Doubs) qui annonce avoir célébré la reprise de Toulon et demande des subsistances, lors de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 303;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30711_t1_0303_0000_12

Fichier pdf généré le 22/01/2023

vers entier, elle ne compte que des frères et des amis ; c'est le vœu de tous les bons citoyens, des braves républicains, des vrais sans-culottes, et surtout de ceux qui composent la Société populaire et révolutionnaire de Saint-Macaire. »

ROUZIER (présid.), DELILLE (secrét.),
ANGLADE (secrét.).

16

Les habitants de la commune de Gueugnon (1) annoncent à la Convention qu'ils ont abjuré le fanatisme, et que, réunis dans le temple de la raison, ils ont juré de vivre libres ou de mourir.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Gueugnon, 20 pluvi. II] (3)

« Citoyens représentants,

La commune de Gueugnon, trop longtemps aveuglée par le fanatisme et soumise à l'empire des prêtres, vient enfin de reconnoître son erreur. Tous animés de l'amour de la patrie, nous avons cru jusqu'icy, Citoyens représentants, être à la hauteur des principes et des vertus qui doivent caractériser les vrais républicains.

Mais, que nous étions trompés et que nous étions éloignés de ce but ; aujourd'hui, seulement, tous réunis dans le temple consacré à la raison, quatre de nos frères, commissaires pris dans le sein de la société populaire de Bellevue-les-Bains et du district, vrais apôtres de la vérité, nous ont désillé les yeux.

Électrisés par leur ardent patriotisme et leurs discours énergiques, nous avons brisé les idoles et les instrumens d'un fanatisme qui nous avoit trop longtemps avili ; nous avons renoncé aux prêtres, nous avons tous abjuré des erreurs que nous n'envisagions plus que comme la dernière ressource des tyrans de toute espèce, nous avons juré de ne vivre que sous l'empire de la raison et de vivre libre ou mourir.

C'est à votre grand courage et à vos travaux infatigables, Citoyens représentants, que nous devons ces avantages, vous vous êtes acquis des droits éternels à notre reconnaissance.

Consolidez votre ouvrage, il sera immortel, restez à votre poste ; que les tyrans coalisés subissent le juste châtiment dû à leurs crimes ; que leurs perfides agents qui sont encore parmi nous soient anéantis, que l'obéissance aux lois et bonnes mœurs, l'amour de la patrie, et les vertus républicaines rendent notre Gouvernement immuable, et alors, seulement, Citoyens représentants, il vous sera permis de respirer après un honorable repos. »

LEROUX, BONNARDE, BULFUI, LEURREAUD, LAGRANGE, MARRAND, DUMAINE, CHARIND, AUGARD, PAMARD, DERRY, RENARDET, BACLOT, PERROY fils, BERTHELOT, CALY, QUETTET fils, MICHEL, LABAUNE, RENARDET, PERROY père.

(1) Distr. de Bellevue-les-Bains (S.-et-L.).

(2) P.V., XXXIII, 194.

(3) C. 294, pl. 981, p. 20.

17

La société montagnarde de Wassigny annonce que cette commune n'a plus d'autre culte que celui de la Raison. Elle envoie l'état des dons qu'elle a déposés au district, et invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Wassigny, 10 vent. II. A la Conv.] (2).

« L'argenterie, les cloches, les croix de fer, cuivres, nous avons tout envoyé au district de Rethel, l'usage que vous en avez ordonné, Législateurs, purifiera ces métaux depuis si longtemps consacrés, ainsi que les ornemens aussi déposés, à la plus vile superstition. Nous n'avons plus de prêtres, plus d'autre culte que celui de la Raison et de la Liberté, et le Temple ci-devant dédié à l'erreur est enfin devenu celui de la sainte Vérité.

Depuis le commencement de la Guerre notre commune, dont la population n'est que de 960 individus a fourni 80 défenseurs accoutumés à la fatigue. Nous avons fait déposer en offrande au district pour eux et leurs frères : 92 chemises, première qualité, 101 l. 5 s., 3 paires de souliers, 8 paires de bas, 2 taies à oreiller, un mouchoir à col. Nous ne sommes pas riches, sans cela notre don auroit été plus considérable, mais nous savons que la patrie reçoit les deniers du pauvre comme l'or de l'opulent.

Nous sommes, à présent, occupés à extraire le salpêtre de nos terres.

Quelle sensation de plaisir nous avons, en songeant, que nos mains préparent la foudre avec laquelle vous allez pulvériser le reste des trosses des tyrans, et faire enfin respirer à l'Europe étonnée l'air pur de la Liberté ! O, Législateurs ! Si votre carrière est grande et périlleuse, à parcourir, quelle somme de bénédictions vous allez aussi amasser sur vos têtes ; remplissez donc le vœu unanime de la France et ne quittez vos postes que lorsque vous aurez sauvé le vaisseau de la République des tempêtes qui se sont amoncelées autour de lui, et qu'il pourra reposer avec sécurité dans le port que vous lui préparez. »

P. c. c. CALTEAUX (présid.), BINOYER (secrét.).

18

La société républicaine de Luhier (3) instruit la Convention qu'elle a célébré la reprise de Toulon au milieu d'un peuple immense, et que la fête a été terminée par des dons à la patrie dont elle envoie l'état (4). Elle demande des subsistances.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi à la commission des subsistances (5).

(1) P.V., XXXIII, 194. Bⁱⁿ, 21 vent. (suppl^t) et 25 vent. (2^e suppl^t).

(2) C. 294, pl. 970, p. 23.

(3) Doubs.

(4) 50 chemises, 4 draps, une paire de bas, une de souliers, un bonnet, un mouchoir, 148 l. en assignats, 18 l. 13 s. en numéraire et près de 120 livres de charpie.

(5) P.V., XXXIII, 194. Bⁱⁿ, 25 vent. (1^{er} suppl^t).